

REPUBLIQUE FRANCAISE

HAUTE-GARONNE

Nombre de Conseillers

En exercice : 27

Présents : 24

Procurations : 2

Votants : 26

Absents : 1

Exclus : 0

Date de Convocation

09 janvier 2020

Date d’Affichage

09 janvier 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de QUINT-FONSEGRIVES
Séance du 15 janvier 2020**

L’an deux mille vingt le quinze janvier à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de QUINT-FONSEGRIVES, dûment convoqué s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard SOLERA, Maire

Présents : M. BALLOTTA, Mme BARTHE, Mme BELLARD-HILAIRE, Mme BENITO (à partir de la DEL/2020/003), Mme CHAMINADOUR, M. CHATELAIN, Mme CROS, M. FAVRE, M. FERNANDES, Mme GAI, M. GASC, Mme GERMAIN, Mme LAUZERAL, M. LESTRADE, M. MALNOUE, Mme MARSAL, M. MENDES, Mme PATABES, M. PECO, Mme PELISSIER, Mme ROUZAUD, M. SOLERA, M. TOURON, M. VALIERE.

Absents : Mme MONTERO.

Procuration : M. FREZIERES a donné procuration à M. BALLOTTA, M. HARROCH a donné procuration à M. PECO.

M. BALLOTTA a été élu secrétaire.

DEL/2020/001

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 17 DECEMBRE 2019

Monsieur le Maire donne lecture à l’Assemblée du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17 décembre 2019.

Entendu l’exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l’unanimité parmi les Conseillers présents le 17 décembre 2019, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 décembre 2019.

DEL/2020/002

AVANCE SUR SUBVENTION AU CCAS - 2020

Monsieur le Maire explique à l’Assemblée qu’il est nécessaire d’attribuer une avance sur subvention au Centre Communal d’Action sociale.

Il est proposé de voter une avance sur subvention d’un montant de 150 000 euros.

Entendu l’exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l’unanimité

- accorde une avance sur la subvention au CCAS de 150 000 €
- indique que les crédits seront inscrits au BP 2020
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

DEL/2020/003

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE – BUDGET ANNEXE OUEST

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la décision modificative qui suit :

31445 Code INSEE	MAIRIE DE QUINT-FONSEGRIVES BUDGET ANNEXE OUEST	DM n°1 2020
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Conseil Municipal
DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6522 : Excédent des budgets annexes à caractère administratif	0,00 €	35 630,00 €	0,00 €	0,00 €
Total D65 : Autre charges de gestion courante	0,00 €	35 630,00 €	0,00 €	0,00 €
R- 7015 : Vente de terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	35 630,00 €
Total R70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	35 630,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	35 630,00 €	0,00 €	35 630,00 €
Total Général		35 630,00 €		35 630,00 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve, la décision modificative,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour sa mise en œuvre.

DEL/2020/004

MARCHE DE SERVICES : Gestion et animation de centres de loisirs et gestion et animation d'un espace jeunesse.

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que dans le cadre des dispositifs de l'article R2123-1 du code de la commande Publique un marché de services pour la gestion et l'animation enfance et jeunesse a été passé pour une période de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2020 comprenant :

- Un lot animation et gestion des ALAE et ALSH maternel et élémentaire (3-11 ans),
- Un lot animation et gestion d'un espace jeunesse (11-17 ans) ainsi que l'animation périscolaire du collège Elisabeth Badinter.

Deux associations ont répondu aux deux lots, à savoir :

- Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud,
- Association des Loisirs de la Diversité et du Partage.

Après analyse et négociation des deux réponses l'association Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud a été retenue :

- Lot animation et gestion des ALAE et ALSH maternel et élémentaire (3-11 ans) pour une prestation annuelle de : 285 555,55€
- Lot animation et gestion d'un espace jeunesse (11-17 ans) ainsi que l'animation péri scolaire du collège Elisabeth Badinter pour une prestation annuelle de : 70 831,82€

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.
-

DEL/2020/005

Subvention exceptionnelle au GRAND 14.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du partenariat inscrit entre le Grand 14 et la commune de Quint-Fonsegrives une subvention d'un montant de 150 € va être versée dans le cadre d'une participation à l'achat d'un nouveau drapeau tricolore.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.
-

DEL/2020/006

Délibération concernant le recrutement d'agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que conformément à l'article 3 1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à recruter du personnel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, étant précisé qu'une telle délibération doit être prise tous les ans.

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que les besoins du service peuvent amener la Mairie à recruter des agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité dans les services.

Monsieur le Maire sera chargé de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

- 7 postes d'adjoint technique dont trois à temps complet et quatre à temps non complet,
- 2 postes d'adjoint administratif dont un à temps complet et un à temps non complet,
- 2 postes d'Educateurs de Jeunes Enfants dont un à temps complet et un à temps non complet,
- 2 postes d'attachés à temps complet.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.
-

DEL/2020/007

Délibération relative à la rétrocession d'une concession funéraire – Monsieur EGEA.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur EGEA, domiciliés 57 rue Fontpeyre - 31130 Quint-Fonsegrives, a déposé en mairie une demande de rétrocession de concession funéraire en date du 6 décembre

2019. Cette concession a fait l'objet d'un acte d'acquisition en date du 14 novembre 2019 pour la concession temporaire n° C2-H-0110 contre un règlement de 600 €. Cette concession n'a pas été utilisée jusqu'à ce jour et se trouve vide de toute sépulture.

Il est demandé au Conseil Municipal d'accorder la rétrocession de la concession funéraire située dans le cimetière de Quint-Fonsegrives à la Commune.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- Décide la rétrocession de la concession funéraire située dans le cimetière de Quint-Fonsegrives à la Commune ;
 - Autorise Monsieur le Maire à procéder au remboursement de 600 €, cette dépense sera imputée sur les crédits ouverts au compte 678 chapitre 67.
-